

Forbach

## AGGLOMÉRATION DE FORBACH

# Ordures ménagères: la taxe va augmenter de plus de 10%

Stéphane MAZZUCOTELLI



*Le budget annexe des ordures ménagères devrait peser 13,1M€ en 2019 pour l'agglomération de Forbach. Photo RL*

**Comme en 2015 et 2016, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères va augmenter en 2019 dans l'agglomération de Forbach. «Probablement de plus de 10%», a averti Laurent Kalinowski, président de l'intercommunalité.**

La mauvaise nouvelle est tombée mercredi soir. Laurent Kalinowski a annoncé une probable hausse de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) en 2019. Cette hausse devrait être validée lors du vote du budget de la communauté d'agglomération de Forbach dans quelques semaines.

«Nous devons assurer l'équilibre de notre budget annexe des ordures ménagères par la taxe. Cela se traduira inévitablement par une augmentation du taux de cette taxe cette année. Cette augmentation ne sera pas inférieure à 10%», prévient le président de la communauté d'agglomération de Forbach.

### ● «Cessons de puiser dans le budget principal»

La TEOM avait déjà augmenté de 4,6% en 2015 et de 6% en 2016. Les élus des 21 communes de l'agglomération étaient parvenus à maintenir le niveau de la taxe en 2017 et 2018. Mais cela ne sera pas possible une troisième année consécutive. En fait, en 2017 et 2018, la communauté d'agglomération avait évité une hausse de la TEOM mais avait tout de même puisé dans le budget principal pour équilibrer le très cher budget annexe des ordures ménagères, en déficit chronique. Un peu comme si vous puisiez dans votre épargne pour alimenter un compte bancaire déficitaire.

Ainsi, en 2018, 700000€ ont été prélevés sur le budget principal de l'agglomération pour alimenter le budget annexe des ordures ménagères. «Cela n'est pas satisfaisant, a estimé Laurent Kalinowski, car cela nous prive de moyens tant en fonctionnement qu'en investissement pour notre agglomération».

### ● Des dépenses qui augmentent d'un million d'euros

Le budget annexe des ordures ménagères devrait peser 13,1M€ en 2019 pour l'agglomération. Pourquoi faudra-t-il augmenter la taxe? Parce qu'une augmentation des dépenses de près d'un million d'euros est attendue. Sur cette somme, 480000€ sont le fait de l'actualisation des coûts de collecte, transport et traitement en faveur de Véolia et du Sydeme (syndicat des déchets ménagers de Moselle-Est). Il faut aussi encore absorber la hausse de la contribution au Sydeme, exigée par le préfet pour rééquilibrer les comptes déficitaires du syndicat.

La contribution totale de l'agglomération de Forbach en faveur du fonctionnement du Sydeme s'établira à 700000€ pour 2019 auxquels il faudra ajouter 60000€ de solde à payer pour 2018.

- **2019, année charnière**

2019 sera probablement la dernière année avec une TEOM telle qu'on la connaît aujourd'hui. Les élus de l'agglomération de Forbach vont consacrer les mois à venir à une profonde réflexion sur la manière d'instaurer une part incitative dans le paiement, par les usagers, du service d'enlèvement des ordures ménagères. L'agglo avait déjà tenté d'instaurer une redevance incitative dès cette année mais avait dû renoncer, fin décembre, car ce passage de la TEOM à la redevance incitative avait été insuffisamment préparé. Le poids des poubelles entrera en ligne de compte dans ce paiement d'une taxe ou d'une redevance incitative. Peut-être dès 2020?